

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 24 JUIN 2024

Nombre de membres du Comité :

En Exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 2
Votants : 9

OBJET

**2024_06_24_10C Budget annexe - Très Haut
Débit Télécom - Révision des crédits de paiement
mode STOC 2024**

Votes Pour : 45

Vote Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt quatre juin,
à dix sept heures,
se sont réunis à Montrond les Bains, Espace Les
Foréziales, les membres du Comité du SIEL-TE,
sous la Présidence de Madame Marie-Christine
THIVANT, Présidente du SIEL-TE, dûment convoqués
le sept juin deux mille vingt-quatre.

Présents :

M. LAPALLUS Marc, M. PONCET Didier, M. RAULT
Serge, M. BERNAT Georges, M. TISSOT Jean-Paul,
M. CAPITAN Jean-Paul, M. DUMONT François

Formant la majorité des membres en exercice

Pouvoirs :

- Mandant : M. DESHAYES Sébastien
- Mandataire : M. BONADA Henri

- Mandant : M. HEYRAUD Stéphane
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

Absents :

Mme FAYOLLE Sylvie, M. CHARGUEROS Nicolas

**Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Michel
GANDILHON**

DELIBERATION 2024_06_24_10C

DU COMITÉ SYNDICAL DU 24 JUIN 2024

OBJET : BUDGET ANNEXE - TRÈS HAUT DÉBIT TÉLÉCOM - RÉVISION DES CRÉDITS DE PAIEMENT MODE STOC 2024

VU les articles L 2311-3 et L5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipulant que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

CONSIDERANT qu'au vu de la consommation des crédits et de l'évolution du projet, il est nécessaire de modifier la répartition des crédits ;

L'autorisation de programme et les crédits de paiement concernant les travaux de raccordement à la fibre optique menés selon le mode de sous-traitance opérateur commercial, dit mode STOC, sont actualisés selon le phasage suivant :

N°	Libellé opération		Autorisation de programme	Crédit de paiement 2022 (pour mémoire)	Crédit de paiement 2023 (pour mémoire)	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025
1	Travaux de raccordement en mode STOC	Dépenses	31 085 020 €	16 965 €	6 397 196 €	10 000 000 €	7 570 859 €
		Recettes	3 962 955 €	110 668 €	770 175 €	1 250 000 €	946 358 €

N°	Libellé opération		Crédit de paiement 2026	Crédit de paiement 2027	Crédit de paiement 2028	Crédit de paiement 2029	Crédit de paiement 2030
1	Travaux de raccordement en mode STOC	Dépenses	2 500 000 €	2 500 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €
		Recettes	312 500 €	312 500 €	87 500 €	87 500 €	85 754 €

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Comité syndical de bien vouloir :

Approuver l'autorisation de programme et les crédits de paiement pour le rachat des prises STOC.

Autoriser Mme La Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance

Le 24 juin 2024

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Publiée le .

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.